

retard ce contingent au cas où la chose deviendrait nécessaire

Le 6 août, on nous a envoyé la dépêche qui suit :

Relativement à votre télégramme du 1er août, gouvernement de Sa Majesté accepte avec reconnaissance l'offre de vos ministres d'envoyer à ce pays un corps de troupe, et il serait heureux de voir faire la chose au plus tôt. Suit composition suggérée.

Comme l'a dit mon très honorable ami le chef de l'opposition, à qui j'ai communiqué plusieurs de ces dépêches dans l'interval, la proposition que l'on nous a faite a été d'expédier une division forte d'à peu près 22,500 hommes.

J'ai aussi, le 1er août, envoyé par l'entremise de Son Altesse royale, le Gouverneur général, le télégramme suivant :

Tout en exprimant leur espoir le plus vif d'une solution paisible des présentes difficultés internationales et leur vif désir de coopérer de toutes manières à l'accomplissement de cet objet, mes conseillers me prient de donner au gouvernement de sa Majesté la ferme assurance que si malheureusement la guerre doit avoir lieu, les Canadiens seront unis dans une commune résolution de faire tous les efforts et tous les sacrifices nécessaires à l'intégrité et au maintien de l'honneur de notre empire.

A cette dépêche, il a été répondu le 2 août par la suivante :

Relativement à votre télégramme du 1er août le gouvernement de sa Majesté accepte avec reconnaissance l'assurance de votre gouvernement que dans la crise actuelle il peut compter sur la généreuse coopération du peuple du Canada.

J'avais parlé à cet égard de l'unité de sentiment et de conduite du peuple canadien, et les événements m'ont démontré que je n'avais pas eu tort dans mon estimation de l'esprit qui anime les Canadiens. Ceux-là qui vont partir le feront librement, ainsi qu'il convient aux habitants d'un pays libre. C'est volontairement qu'ils offrent de servir ce pays et l'empire à l'heure du danger. Déjà le ministre de la Milice m'apprend que des milliers de plus qu'il ne faut ont demandé à partir. Je tiens à exprimer mon entière approbation de l'idée qu'a émise dans son éloquent discours l'honorable député d'Oxford-sud (M. Sutherland), à savoir que le peuple et le gouvernement du Canada ont le devoir de prendre toutes les dispositions propres à assurer la subsistance des familles de ceux qui vont partir. Nous faisons dans le moment de notre mieux pour le pays et pour l'empire, et nous en sommes fiers; mais il ne faudrait pas oublier nos obligations envers ceux qui restent, et cette obligation, ni le peuple ni le gouvernement du Canada ne l'oublieront.

Il a été aussi rendu publique une dépêche que nous avons adressée à la mère patrie relativement à une mesure qui, à notre avis, devait être bien vue, non seulement pour le secours matériel qu'elle apporterait, mais parce qu'elle devait rappeler à la mère patrie que les habitants du Dominion étaient de toute manière avec elle et que ce beau pays qui est le nôtre a été à juste titre appelé le grenier de l'empire. Nous avons donc le 6 août envoyé, par l'entremise de Son Altesse royale, le Gouverneur général, le télégramme qui suit :

Mes conseillers me prient de vous faire savoir que le peuple du Canada désire par son gouvernement offrir au peuple du Royaume-Uni un million de sacs de farine de 98 livres chacun, qui seront mis à la disposition du gouvernement de Sa Majesté pour qu'il en fasse l'usage qui lui semblera bon.

On a pensé que ceci devait être comme un présent de peuple à peuple, mais qu'il convenait en même temps de le mettre à la disposition du gouvernement impérial qui en déterminerait l'emploi. En réponse, nous avons reçu, le 7 août, la dépêche qui suit :

Au nom du peuple du Royaume-Uni, le gouvernement de sa Majesté accepte avec une profonde gratitude le magnifique et agréable présent de farine du Canada, lequel servira grandement à raffermir les prix et à soulager la détresse de ce pays. Nous ne pourrions jamais oublier la générosité de ce cadeau, la promptitude avec laquelle il est fait et le patriotisme qui l'inspire.

Je tiens à exprimer ici mon appréciation de la conduite des provinces et aussi de particuliers depuis huit ou dix jours. Il est venu des provinces et de particuliers des dons, petits et grands, lesquels montrent le vif désir du peuple et de chacune des provinces du Canada de coopérer à l'action du Dominion et à tout ce qui se fait dans toutes les possessions de l'empire. La population en général, non seulement au Canada, mais aussi en Angleterre et dans toutes les colonies, éprouvera, j'en suis sûr, un vif sentiment de reconnaissance pour toute l'aide ainsi rendue et elle fera les remerciements les plus chaleureux.

J'ai déjà parlé de ce que nous avons fait à l'égard des réservistes. Nous leurs avons fait savoir que, comme citoyens du Canada, la protection de nos lois leur est due et qu'ils n'ont pas à craindre d'être molestés, à moins qu'ils ne tentent de quitter le pays pour se battre contre nous, ou de donner aide à l'ennemi, ou de violer autrement les obligations qu'ils ont prises comme citoyens du Canada.

Je crois devoir mentionner que nous avons jugé nécessaire d'établir la censure.